

Notre site web mentionne les tarifs consulaires officiels. L'accès au Consulat Général est gratuit. Si un tiers demande de l'argent pour faciliter l'accès ou votre dossier, alors vous êtes la victime d'une tentative de fraude.
Vous pouvez signaler ceci via +32 3 281 55 00 ou secretariat@consulatrdc.be.
Chaque signalement sera traité dans la plus stricte confidentialité.



Consulat Général de la République Démocratique du Congo à Anvers, Royaume de Belgique

« MÉMO »

Demande de _____

<https://consulatrdc.be>

Identité du demandeur (ou le parent/tuteur de l'enfant mineur concerné)

NOM DE FAMILLE	
Prénom	
État civil	
Lieu et date de naissance	
Nationalité	
Adresse de résidence	
Téléphone	
Courriel	

Procuration pour le dépôt et/ou retrait du dossier

Je ne viens pas en personne au guichet et autorise à me représenter :

NOM DE FAMILLE	
Prénom	
Téléphone	

Fait à _____ le _____

Signature

(Cette procuration est valable pour deux semaines)

Le Consulat Général de RDC à Anvers se réserve le droit de procéder à une enquête en cas de doute quant à l'authenticité du document soumis.

PRIVACY

Nos services travaillent dans la plus stricte confidentialité. Vos données personnelles servent à fournir ce service consulaire. Elles ne sont donc en aucun cas transmises à des tiers non-concernés par cet objectif.